

ASSOCIATION « VIVRE AUX CHAPRAIS »

----- loi 1901-----

28 d, Rue de la Rotonde 25000 BESANCON

CONTACT : 03 81 50 60 07

www.chaprais.fr

Monsieur Eric HANS
Directeur, Lycée Professionnel ST-JOSEPH
28 Avenue Fontaine Argent
25000 BESANCON

Besançon le 11 janvier 2010

**OBJET : Les nuisances engendrées par
Votre système de ventilation.**

Monsieur le Directeur,

Nous avons déjà eu l'occasion, début novembre 2009, d'échanger des courriers concernant les troubles de voisinage créés par le système de ventilation de vos ateliers.

J'ai à deux reprises, rencontré votre chef des travaux afin d'attirer son attention à ce sujet.

Si vous êtes conscients du phénomène, le problème ne semble toujours pas réglé et vos voisins se plaignent d'un bruit continu et lassant que l'on entend des appartements situés à proximité, malgré les fenêtres à double vitrage. Ce bruit, comme on pu le constater un agent de la ville de Besançon requis par ces riverains, ne serait même pas couvert par le son d'un téléviseur.

De plus, les propriétaires ont appris qu'en cas de vente de leur appartement, si cette situation venait à perdurer, ils seraient dans l'obligation de signaler ce problème aux futurs acheteurs sous peine de voir cette vente annulée par les tribunaux dès lors que ce trouble constant de voisinage serait constaté.

Nous évoquons ce problème dans notre prochain journal imprimé n°3 à paraître en janvier 2010 tout en souhaitant que des solutions soient trouvées.

Nous annonçons dans ce même journal la parution en mars 2010 du n°4 de « Vivre Aux Chaprais », consacré pour l'essentiel aux nuisances dans ce quartier.

Nous espérons que nous n'aurons pas à évoquer de nouveau le problème de votre ventilation ce qui signifierait que six mois après notre première intervention, la question ne serait toujours pas réglée.

.../...

Vous comprendrez, je pense la lassitude des riverains, souvent retraités, soumis à ce bruit lancinant toute la journée et ne doutons pas que vous aurez à cœur d'y apporter des solutions.

Nous vous prions, Monsieur le Directeur, de bien vouloir agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

J.CI GOUDOT